

Compte Rendu – Rencontre Automnale Avec Les Exploitants **(novembre 2025)**

➤ 1ere rencontre : Mercredi 12 novembre 2025

Présents : Thierry Buisson, Bruno Buisson, Didier Buisson, Pascale Buisson, Aurélien Fernandez, Raymond Lazier, Dominique Ernaga, Florent Chardonnet
Excusés : J.-L. Bermond, Dany Buisson, Alain Buisson, Georges Lozat, Guy Margueron

1. Sébastien Menjoz – Alpage de la Repose

Pas de difficulté particulière cette année. Sébastien a réalisé le même nombre de balles rondes que l'été dernier, soit environ 40. La réparation de la route a été un véritable plus.

Il n'y a pas eu de vaches cet été sur la Repose ; l'AFP aurait aimé en être informée en amont. L'absence de génisses s'explique par la DNC présente en Savoie. En 2026, il y aura normalement 15 vaches sur le plateau de la Repose, si le contexte sanitaire du pays le permet.

Sébastien rappelle le problème de l'eau sur la Repose. Il serait nécessaire de se rapprocher des propriétaires des chalets aux Mélèzes. Il est également précisé que Laurie Fasana, propriétaire et habitante de la Repose, souhaite mettre ses deux chevaux sur le plateau de la Repose à l'été 2026. Un arrangement oral aura lieu entre les deux parties.

Sébastien signale également des trous au niveau du lâcher intermédiaire des granges ainsi que des regards non scellés à l'arrivée du TC. Il faudrait aussi que la SOGENOR réensemence les terrains après les travaux.

2. Chèvrerie des Arcosses – Rencontre avec Elyne et Aurélien

Retour très positif sur l'activité. Eline et Aurélien souhaitent agrandir le bâtiment à Villarodin. Ils ont rencontré la mairie ; le projet sera long car il nécessite une révision du PLU.

La pose d'un tunnel serait beaucoup plus rapide et permettrait de stocker le matériel. Il s'agit d'une solution intermédiaire et moins coûteuse. Bruno va se rapprocher des exploitants afin de pouvoir proposer un projet au conseil municipal avant les élections de mars 2026.

Alpage de l'Orgère :

Bilan positif : bonne fréquentation, surtout en août. La vente sur place a bien fonctionné, ainsi que le partenariat avec l'office de tourisme de La Norma.

Après retour d'expérience sur l'Orgère, Eline et Aurélien ont conclu que la fabrication se fera à Villarodin. Les points de vente à Villarodin et à l'Orgère seront conservés, ainsi que leur présence sur les marchés. Les exploitants réfléchissent à l'installation d'un kiosque « rustique » de vente en libre-service à l'Orgère, accessible 24 h/24 en été.

Il est nécessaire que l'AFP, la mairie et la SEA réfléchissent ensemble à un projet de rénovation ou d'agrandissement du chalet de l'Orgère. Une réflexion est également à mener sur un lieu de stockage (type bungalow enterré) au profit des deux exploitants actuels. Pour l'été 2026, l'installation solaire sur le bungalow devra être revue.

Aurélien et Eline vont relancer l'ONERA afin d'obtenir la fauche sur la parcelle ONERA et doivent rencontrer RTE pour l'entretien sous les lignes leur appartenant.

Divers : De nombreux dégâts ont été constatés après la chute de neige du 17 avril 2025 (arbres sur les parcelles et les parcs). Un gros travail a été réalisé par les exploitants pour traiter l'urgence.

3. Laura Grosset – Bellissand

Pas de problèmes particuliers.

L'activité d'« équicoaching » a bien démarré, surtout hors saison, avec 12 stagiaires venant de toute la France. Laura travaille également avec le club enfants de La Norma.

La commune a mis l'eau au niveau du Merlon. Les chevaux devraient rester au Merlon jusqu'en février. De nombreux dégâts ont également été constatés après la chute de neige du 17 avril 2025 (arbres sur les parcelles et les parcs).

4. Pauline Favre – Amodon (bilan par mail)

Pré de fauche et vaches en pâture : rien de particulier. La machine à traire a été déplacée comme demandé en 2024 et cette solution convient à toutes les parties.

5. Murielle Fressard et Agathe Bermond (bilan par mail)

RAS.

6. Fabien Galarato (bilan par mail)

Ne prendra pas les Tufts en gestion. Courrier reçu pour rompre le bail existant.

7. Laurent Martinez (bilan par mail)

Cède son activité à sa fille mais ne continuera pas le pâturage sur l'AFP. Courrier reçu pour rompre le bail existant. La chèvrerie des Arcosses est intéressé pour reprendre les terrains en pâturage et fauchage

➤ **2eme rencontre : Jeudi 13 novembre 2025**

Présents : Bruno Buisson, Didier Buisson, Pascale Buisson, Aurélien Fernandez, Raymond Lazier, Dominique Ernaga, Florent Chardonnet, Guy Margueron Excusés : J.-L. Bermond, Dany Buisson, Alain Buisson, Georges Lozat, Thierry Buisson

8-Noémie Charrier et David Parmier : 12 chevaux

Problème d'accès à l'Illaz : l'accès est bloqué en raison du chantier TELT. Malgré les échanges depuis janvier 2025, rien n'a évolué entre TELT et les entreprises titulaires du marché. Aucune convention n'a été signée, entraînant une perte de trois semaines d'exploitation pour les exploitants. Cette zone, compte tenu de son altitude, constitue une zone tampon.

Gardiennage de vaches : 21 vaches au lieu des 30 initialement prévues. La surface n'a donc pas été entièrement pâturée. Les chevaux ont été remis à l'automne à la Combe.

Concernant le Vet, aucune demande n'a été formulée par Florent Chardonnet pour récupérer sa parcelle. À ce jour, cette parcelle est exploitée par Noémie et David.

Noémie se montre inquiète concernant le lieu de déchargement des vaches par camion pour 2026. La parcelle initiale ne sera plus exploitable l'été prochain en raison de la construction d'un chalet. Une solution est proposée pour 2026 au pré de la commune. Une réflexion est en cours concernant l'agrandissement de la piste derrière chez Petit Louis, ce qui pourrait répondre aux besoins des exploitants sur Amodon.

Divers

De nombreux dégâts ont été constatés après la chute de neige du 17 avril 2025 (arbres sur les parcelles et les parcs). Un gros travail a été réalisé par les exploitants pour traiter l'urgence. Les propriétaires sont amenés à retirer leur bois de leurs parcelles.

➤ 3eme rencontre Vendredi 14 novembre 2025

Présents : Bruno Buisson, Didier Buisson, Pascale Buisson, Aurélien Fernandez, Raymond Lazier, Dominique Ernaga, Florent Chardonnet, Guy Margueron Excusés : J.-L. Bermond, Dany Buisson, Alain Buisson, Georges Lozat, Thierry Buisson

9- Nathalie Choiseau : 5 vaches – 21 chevaux/ânes – 9 brebis/chèvres

Début de printemps difficile avec d'importants dégâts sur les parcs et à l'intérieur suite à la chute de neige du 17 avril 2025 (chute d'arbres), ainsi qu'une absence de tracteur en début de saison, depuis racheté par Nathalie. Les pommes de terre, semées trop tardivement, n'ont pas pu être récoltées.

Nathalie envisage de prendre un associé au printemps 2026.

Point pâturage : le plan de pâturage a été revu avec TELT afin d'être plus logique et d'éviter des transferts de troupeaux peu cohérents. L'ensemble des terrains a été pâturé avant l'hiver. Nathalie a rencontré des difficultés liées à la chaleur : les vaches ont moins mangé que prévu.

Bâtiment du Rocher des Amoureux : livraison prévue en décembre 2026.

Une convention est en cours de préparation entre la mairie, l'AFP et Nathalie Choiseau. Les terrains autour du bâtiment seront liés à celui-ci.

Point captages :

– Rimollard : première saison avec de gros problèmes identifiés. La crépine se bouche régulièrement et des dysfonctionnements sont constatés au niveau du bassin de décantation. Bruno a contacté TELT et l'entreprise GEECO à ce sujet.

– Chatalamia : le captage se bouche avec de la vase ; il serait nécessaire d'ajouter des capteurs de pression.

Nathalie doit effectuer la vidange de ses captages et demande la présence de membres de l'AFP. Bruno lui demande d'informer en avance la date afin que les membres de l'AFP puissent être présents.

Nathalie souhaite utiliser le broyeur de l'AFP, qui est à disposition des exploitants. Les deux arracheurs sont chez Nathalie et également à disposition des exploitants.

10- Clément et le groupement de la Partie – 1 076 ovins

Présence du 28 mai au 20 octobre 2025 avec 1 076 ovins, 5 patous dont 4 avec le troupeau et 1 avec les béliers. Deux attaques de loup ont eu lieu à l'Orgère, au niveau de l'infirmerie, entraînant la perte de deux agneaux et de deux brebis.

Départ du Barbier le 22 août ; la source coulait toujours. Les cottes ont été mangées jusqu'au 28 juillet. Le col de la Masse n'est plus pâturé en raison du captage.

Pas de problème particulier sur les chalets, hormis une infiltration identifiée à la porte du Barbier.

Le groupement de la Partie sera dissous au 1er janvier 2026. Clément reprendra la convention en son nom propre avec 1 200 ovins, pour une durée de six ans. L'AFP établira cette convention avec le soutien de la SEA.

11-Fanny Tamisier – Point réalisé lors de l'état des lieux du 26 septembre 2025 (présence de Pascale et Didier)

Bilan de la saison d'été avec Mathéo, berger présent tout l'été : saison bien déroulée jusqu'aux attaques de loups à partir du 16 août, occasionnant des pertes importantes et du stress pour le troupeau. Un loup a été abattu par le louvetier le 30 août 2025. Les loups restent présents sur le secteur, avec encore une brebis tuée lors de la descente du troupeau le 25 septembre 2025.

Aucun problème de sources n'a été constaté cet été sur les différents secteurs, contrairement à l'année précédente.

État des lieux : le chalet est propre et le système d'eau a bien fonctionné, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Broyage : la SOGENOR a broyé les pistes sans concertation avec le berger, contrairement aux années précédentes. Cela est regrettable, car les pistes que le berger devait faire pâturer en septembre ont été broyées, entraînant un manque d'herbe pour le troupeau et une économie non réalisée pour la SOGENOR. Pour 2026, il est nécessaire que le salarié en charge du broyage à la SOGENOR se concerte avec le berger afin de s'accorder sur les pistes à broyer ou non.

Communication SOGENOR – exploitants : Élodie signale que des bidons d'essence avaient été stockés sous le TC. Elle les a fait enlever en raison du danger, bien qu'ils aient été entreposés avec l'accord de la SOGENOR. La communication reste difficile entre les mécaniciens et le berger (porte d'entrée du chalet laissée ouverte, absence d'information lors de leur arrivée, etc.). Il est conclu qu'un seul intermédiaire « SOGENOR » devra être nommé en début d'été entre le berger et la SOGENOR.

Électricité télécabine : l'exploitant demande si le berger peut se brancher avec son camion sur la prise extérieure du TC en juin et en septembre, soit un maximum de trois semaines, période durant laquelle le troupeau se trouve sur les secteurs bas.